



COMPTE RENDU **De la réunion du BUREAU** **Des 12 et 13 avril 2014**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Préparation du CA extraordinaire du 17 mai 2014 (*page 1*)
- 2 - Point AG 2014 (*page 1*)
- 3 - Descendeur n°30 (*page 2*)
- 4 - Réalisé 2013 et budget 2014 (*page 2*)
- 5 - Convention PETZL (*page 3*)
- 6 - Formation des salariés sur les contrats d'assurance (*page 3*)
- 7 - CO : demander à être suivi par la Direction des Sports (*page 3*)
- 8 – Dossier membres d'honneur et médailles (*page 3*)
- 9 - Courrier agrément formation FFS (*page 4*)
- 10 - Dépôt brevet Artivire et Artifrac (*page 4*)
- 11 - Feuille de route CREI (*page 4*)
- 12 - Affichage des partenaires privilégiés sur le site FFS (*page 5*)
- 13- Comité de coordination environnement spécifique (*page 5*)
- 14 - Jury DE (*page 5*)
- 15 - AVEN 2 et les régions décentralisées (*page 5*)
- 16 - Prochain Spelunca (*page 5*)
- 17 – CNDS (*page 5*)

1 - Préparation du CA extraordinaire du 17 mai 2014

L'ordre du jour à traiter sera :

- a - Projet musée de la spéléologie (retour réunion du 11 avril 2014)
- b - Plan de féminisation
- c- Présentation du bureau d'étude technique
- d- Présentation du « street-view » de Fontaine du Vaucluse

2 - Point AG 2014

- Une connexion Wifi va être installée dans la salle de réunion de l'Assemblée générale mais pas dans les salles du Conseil d'administration. Pour les Conseils d'administration, il n'y aura qu'une connexion 3G. il faudra donc prévoir une connexion par clé ou modem téléphone.
- Matériel de vote : Les modalités de vote seront précisées dans le Descendeur de l'AG.



- Question des organisateurs pour honorer des spéléos locaux : Jean-Pierre Simion fait une proposition pour répondre à la sollicitation. Il faut prévoir aussi le moment pour la désignation des membres d'honneur.
- Les Présidents de région demandent une réflexion sur la procédure de traitement des motions à l'Assemblée générale.
Lors de la réunion de décembre 2013, les Présidents de CSR ont demandé à Benjamin Weber, Président du CSR Midi-Py, de faire une proposition en vue de soumettre à l'Assemblée générale une orientation concernant les motions. La proposition faite sera étudiée lors du CA précédent notre prochaine AG.
- Compte tenu de la modification annoncée du code du sport qui devrait emporter une modification de statuts de toutes les fédérations, ce point sera traité avec le prochain train de modifications.

3 - Descendeur n°30

Le document doit être prêt pour le 17 avril.

Il manque le rapport moral et le rapport financier, à rendre pour le 16 avril au plus tard.
La version Descendeur allégé sera envoyée entre le 5 et le 7 mai prochain.

4 - Réalisé 2013 et budget 2014

Le résultat est stabilisé à + 39 K€, avec des fonds dédiés à hauteur de 8 364 € sur les subventions Ministère de l'intérieur et du Ministère de l'environnement.

Une nouvelle fois, la question du reliquat des engagements pris par la CREI sur les expéditions est examinée.

Actuellement, une somme d'environ de 29 000 euros est engagée pour des expéditions 2011-2012 et 2013, sans apparaître dans les budgets successifs.

Le bureau souhaite mettre un terme à ces engagements et annualiser la dépense de la commission, conformément aux décisions prise lors du CA de décembre 2012. Ceci suppose de revoir le fonctionnement d'attribution des expéditions.

Le passif fait apparaître un engagement en cours d'environ 36 000 euros au titre des expéditions. La dépense prévue au budget, au bilan 2013, correspond à l'engagement prévu par la CREI en janvier 2014, pour les expéditions prévues en 2013.

Le bureau souhaite donner de la visibilité sur le budget de la commission : un point sera fait avec la CREI.

Le commissaire aux comptes a fait son analyse qui ne soulève pas de difficultés particulières.

Le mandat du commissaire arrive à terme, il faut relancer une consultation pour une décision en Assemblée générale à l'Isle sur le Doubs. Le trésorier engage la consultation conformément au règlement financier.

L'expert-comptable a soulevé une dizaine de points.



Des réponses doivent être apportées sur des points portant sur le toilettage des immobilisations, l'utilisation des fonds OSEE et le fonctionnement financier de la CREI notamment

5 - Convention PETZL

La convention a été renégociée avec PETZL sur les mêmes termes que la convention en cours, à l'exception du prêt de matériel qui ne sera pas reconduit, celui-ci posant trop de problèmes de gestion.

6 - Formation des salariés sur les contrats d'assurance

Dominique LASSERRE programme la formation avant juin.

7 - CO : demander à être suivi par la Direction des Sports B

Actuellement, la FFS est suivie par la Direction des Sports « A » (DS A), sous-direction de la vie fédérale et du sports de haut niveau et le bureau du sport de haut niveau et des fédérations de haut niveau.

Les Conventions d'objectifs des fédérations affinitaires et multisports sont suivies par la sous-direction à l'action territoriale du développement, des pratiques et de l'éthique du sports (Direction des Sports « B »)

La majorité des actions menées par la FFS est liée à DS « B ». Les aspects liés à l'environnement spécifique sont gérés par la sous-direction de l'emploi et des formations DS « C ».

Le DTN souhaite partager avec le bureau ses interrogations sur la pertinence du rattachement de la FFS au bureau DS « A », plutôt que DS B. Le bureau demande au DTN d'apporter des éléments complémentaires notamment en termes de calendrier.

8 - Dossier membres d'honneur et médailles

L'inventaire des médailles et distinctions est en cours. Les CDS, les clubs et les adhérents ont été sollicités, le secrétariat a reçu une trentaine de réponses :

- 2 médailles de bronze Jeunesse et Sports, proposées par le CDS Aveyron
- 2 Médailles d'Or Jeunesse et sport sont proposées : une par José PREVOT et une par Jacques RIEU, sont prévues pour promotion du 14 juillet 2014
1 déjà proposée par le CDS 69
- 2 autres demandes pour courage et dévouement et mérite sécurité civile.

Désignation des membres d'honneur

Il faut :

- Prévoir cela lors de l'Assemblée générale, à l'Isle sur le Doubs. Il faudra inviter les 4 personnes qui seront désignées.
- Faire commander des trophées identiques à ceux remis à Melles.
- Relancer la conception de la médaille FFS.



Médaille du travail

Il faut :

- déposer le dossier avant le 30 avril pour la promotion au 14 juillet pour la médaille des 20 ans de travail,
- Prévoir le remise de la médaille au Conseil d'administration de septembre.

9 - Courrier agrément formation FFS

Le bureau décide de faire un courrier à la DIRECCT, pour demander le transfert du numéro d'agrément de centre de formation de l'EFS vers la FFS.

10- Dépôt brevet Artivire et Artifrac

La DTN a mis au point un dispositif qui permet de faire des initiations sur des structures artificielles.

La DTN soumet au bureau la question de déposer un brevet ou un certificat d'utilité pour la structure, avec une préférence pour le certificat d'utilité qui permet de protéger l'invention pour 6 ans.

Le brevet permet de protéger l'invention pour 20 ans. Le montant de la redevance est progressif, à partir de la 6ème année. Le montant total est de 5 800 €uros au bout de 20 ans.

Il faut vérifier auprès du Ministère des Sports, quelle est la protection pour la propriété intellectuelle des inventeurs ?

Le bureau valide l'idée de protéger l'invention, conformément à l'orientation proposée par la DTN.

Un article est prêt pour parution dans Spelunca de juin, ce point sera vu avec Fabrice ROZIER, lors de la réunion du Pôle développement, le 19 mai.

Le bureau propose de monter un dossier subvention CNDS pour équiper les 76 CDS de la Fédération.

11 - Feuille de route CREI

Le bureau examine la dernière version de la feuille de route, le projet doit encore évoluer, un contact sera pris par Laurence TANGUILLE pour rencontrer Florence Guillot afin de travailler le document en vue de le soumettre au vote du Conseil d'administration.

Eric ALEXIS précise qu'il ne faut plus utiliser le terme « accords bi gouvernementaux » mais « stratégie de Coopération bilatérale » qui est le terme utilisé par le Ministère des sports depuis décembre 2013.

12 - Affichage des partenaires privilégiés (site FFS)

Le site internet met en valeur les partenaires de la FFS : partenaires institutionnels, le mouvement sportif, les partenariats privés, les partenariats associatifs, les partenariats particuliers.



Les clubs apparaissent dans l'onglet « Pratiquer ». Les professionnels labellisés apparaissent dans l'onglet « Pratiquer ».

Actuellement, les partenaires privilégiés, tels que définis par l'Article 2 du règlement intérieur, n'apparaissent pas sur le site. L'association « centre Terre » interpelle la FFS pour faire apparaître les partenaires privilégiés sur le site. Il y a actuellement 7 partenaires à jour de leurs cotisations.

La commission communication a donné un avis favorable.

Le bureau propose d'ajouter cette liste dans l'onglet FFS, « Nos partenaires » et de créer une rubrique spécifique entre partenaires privés et partenaires associatifs. Laurent MANGEL mettra cela en œuvre.

13 – Comité de coordination environnement spécifique

La sous-direction DS « C » coordonne les comités de coordination des disciplines en environnement spécifique et ne traite que le volet formation. La prochaine réunion se tiendra le 16 mai 2014 à Lyon. Il y sera abordé la mise en place d'une communication sur le DE spéléo pour attirer des stagiaires, l'analyse de l'offre du métier de guide, l'étude sur la couverture de toutes les situations professionnelles, une réflexion sur la création de nouveaux métiers et la réorganisation de la filière

14 - Jury DE

Le bureau désigne Judicaël Arnaud pour la prochaine session du jury de la première promo du DE.

15 - AVEN 2 et les régions décentralisées

La gestion décentralisée des cotisations n'existe plus, une circulaire sera adressée aux CDS et CSR pour l'intégration dans l'outil des tarifs, des structures déconcentrées.

Il faut engager la réflexion sur la mise au point de la contractualisation avec les régions Midi-Pyrénées et Lorraine.

16 - Prochain Spelunca

Prévoir les éléments pour les pages vies fédérales et éditorial.

17 - CNDS

Information de la commission sur les orientations budgétaires pour gérer le stock d'ouvrages. Le Bureau décide de mobiliser Robert Durand sur le sujet.

